

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2007**

Délibération
n° 2007.05.175

**Usine d'incinération
- Déconstruction du
four (ex-lot n°1) :
appel d'offres ouvert**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

USINE D'INCINERATION - DECONSTRUCTION DU FOUR (EX-LOT N°1) : APPEL D'OFFRES OUVERT

Par délibération n°213 du 30 septembre 2004, le conseil communautaire a approuvé les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de déconstruction de l'ancien incinérateur de l'usine d'incinération des ordures ménagères à LA COURONNE et sa réfection.

Celle-ci a été modifiée par la délibération n°318 du 16 décembre 2004, par laquelle le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert comprenant trois lots :

- Lot n° 1 : Déconstruction de l'incinérateur et de planchers béton armé,
- Lot n° 2 : Réfection de béton armé,
- Lot n° 3 : Réfection d'étanchéité.

Il s'avère que l'entreprise attributaire du lot n°1, la SARL EGC TOUZAIN & FILS – 152 rue de Paris – 16160 GOND-PONTOUVRE, a été placée en liquidation judiciaire et qu'il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Le montant estimatif du marché est de 125 000 € HT.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33, 57, 58 et 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 3 mai 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 mai 2007

Affiché le :

31 mai 2007